

La COORDINATION AUTONOMIE vous propose un nouveau service d'aide à la mobilité avec la voiture électrique RENAULT ZOE !

Un premier véhicule électrique Renault ZOE vient d'être mis à disposition sur le parking de la Coordination Autonomie, 1 rue des Récollets à Doué la Fontaine.

Cette solution d'aide à la mobilité et d'autopartage écologique de proximité est développée par la Société Automobilité. Elle permet à toute personne, quelque soit son degré d'autonomie, de conserver une mobilité au quotidien.

Ce service s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap en leur permettant de conserver du lien social.

QUESTIONS-REPONSES SUR L'UTILISATION DE CE NOUVEAU SERVICE :

- *A quel numéro appeler pour réserver le véhicule ?*

Vous pouvez réserver le véhicule en appelant la COORDINATION AUTONOMIE au 02 41 83 22 20 ou venir directement dans nos locaux de Doué la Fontaine, 1 rue des Récollets.

- *Quelles sont les créneaux horaires de réservation du véhicule ?*

Vous pouvez appeler pour réserver le véhicule du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

- *Où est stationné le véhicule ?*

Le véhicule est stationné sur le parking de la Coordination Autonomie, 1 rue des Récollets à Doué la Fontaine.

- *Qui peut utiliser le véhicule ?*

Le véhicule est utilisable par toutes personnes possédant un permis B valide. Dans le cas contraire, les volontaires du Service civique de la Coordination Autonomie pourront vous conduire (du lundi au mercredi. Une solution est recherchée pour les autres jours de la semaine).

- *Pour quelles utilisations puis-je réserver le véhicule ?*

Le véhicule ZOE est un service qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'isolement. L'objectif est d'offrir à toutes personnes qui le désirent la possibilité de sortir de chez elles, de se rendre à des activités culturelles, de loisirs, de partages (animations, ateliers marché, courses, cinéma, promenades...). Le véhicule ZOE n'a pas pour vocation de répondre aux transports d'urgence. Il ne remplace ni le transport solidaire ni les transports en commun existants sur le territoire.

- *Quelles sont les modalités de réservation ?*

Lors de votre réservation, il vous sera demandé votre permis de conduire en cours de validité et remis un contrat d'utilisation ainsi qu'un bon de location. Un état des lieux entrant et sortant du véhicule sera réalisé.

- *Quels sont les tarifs ?*

DU LUNDI AU VENDREDI avec une utilisation sans service chauffeur :

- 5 € par heure
- 15 € la demi-journée (9h – 12h30) ou (13h30 – 17h00)
- 25 € la journée (9h – 17h)

LES LUNDIS, MARDIS ET MERCREDIS avec le service chauffeur (volontaires du service civique) :

- 6 € par heure si personne seule
- Accompagnement de 2 personnes simultanées : 3 € par passager par heure
- Accompagnement de 3 personnes simultanées : 2 € par passager par heure

- *Jusqu'où puis-je aller avec le véhicule ?*

Dans un rayon de 20 km maximum autour de Doué la Fontaine.

- *Je n'ai jamais conduit de véhicule électrique et automatique, est-ce que cela pose problème ?*

Non, la conduite de la Zoé est facile et confortable. Le conducteur s'y habitue très rapidement. Une démonstration vous est proposée avant que vous ne partiez avec le véhicule.

- *Puis-je emmener mes enfants ou petits-enfants dans le véhicule ?*

Oui, si vous apportez les sièges autos nécessaires aux enfants selon leurs âges.

- *J'ai utilisé le véhicule. Dois-je le recharger avant de le restituer ?*

La Coordination Autonomie s'occupera de brancher la voiture à votre retour sur sa borne électrique. Aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé.

- *Quel est le mode de paiement ?*

Le mode de paiement se fera exclusivement par chèque bancaire.

[Notice d'utilisation Voiture Zoé](#)